



Mariage d'un demandeur d'asile avec une anglaise

Par **sefaxe**, le **27/12/2013 à 17:24**

Salut a tout, je suis un demandeur d'asile,mon dossier est encore a l'OFPPA, est ce que je peux marier avec ma future qu'était anglaise qui travaille en espagne,en france avec mon récipissé „ou sa sera mieux qu'on se marier en espagne avec mon passport qui contient un visa d'entré, Merci

Par **aguesseau**, le **27/12/2013 à 17:45**

bjr,
vous pouvez vous marier en france si vous pouvez prouver votre identité.
mais cela ne vous donnera pas un titre de séjour en france.
cdt

Par **sefaxe**, le **27/12/2013 à 18:26**

Merci, mais par contre mon objectif c'est d'avoir un titre de sejour europeen,en france,parce qu'on est les deux des Etrangés,sinon est ce que sa sera mieux qu'on se marier en espagne parce qu'elle a tout comme papiers (EDF...)